



Fausse factures, dénonciation perte de permi de travail suisse

Par **azeglia**, le **28/07/2009** à **14:01**

Bonjour,
Je travail comme frontalier dans le canton de Geneve. Mon supérieure m'oblige, sous menaces de renvoi, à falsifier des factures de la maniere suivante:
je recois les factures de prestation que je modifie par scan ou retravail sur PDF, gonfle les montants et renvoie ce document avec entête du fournisseur à notre client.
Exemple:
Billet d'avion British Airways 4000 FrCH, devient 4000 Euros
Les sommes ainsi obtenues dépassent 100 000 Euros sur un dossier, sans compter la facturation "normale" de notre prestation. (organisation à l'étranger de meeting et conférences pour des entreprises internationales)
J'aurais voulu le dénoncer à la brigade financiere suisse mais je craind de perdre mon permi de travail, ou de poursuite de sa part.
Je tiend à préciser que je ne recois aucun dividende sur cette facturation, ni sur les dossiers, quel que soit leurs bénéfices.
D'avance merci pour votre attention.